



VIS MA VIE D'ARBITRE

Tu disposes de temps libre les week-ends, mais tu hésites à devenir arbitre, alors viens passer une demi-journée avec nous !

Si tu es compétiteur, arbitrer ne veut pas dire « ne plus faire de compétitions » c'est possible de faire les deux (certains arbitres alsaciens sont de bons exemples), il suffit de s'organiser.

Tu n'as pas besoin d'apprendre les règlements pour tenter l'expérience, les arbitres sur place seront là pour t'aider !

Tu seras défrayé pour ta participation (suivant le règlement financier).

Principale condition : avoir plus de 16 ans.

Si tu es convaincu, nous t'accompagnerons dans ta démarche pour nous rejoindre.

Ci-après le règlement.

Renseignements et inscriptions :

CDT 67 : anthony.haas@liguetiralsace.fr

CDT 68 : rra.tiralsace@gmail.com

Règlement VIS MA VIE D'ARBITRE

- Il faut avoir plus de 16 ans.
- Pratiquer le tir sportif depuis au moins 3 ans et avoir fait quelques compétitions.
- Arbitrer le temps d'une demi-journée (en général il y a deux matchs par demi-journée).
- Un seul candidat par demi-journée et discipline.
- Le candidat qui habite dans le Bas-Rhin devra participer dans le Bas-Rhin, idem pour le Haut-Rhin.
- Pour une meilleure gestion des candidats l'inscription est obligatoire.
- Le candidat recevra une convocation, avec les horaires à respecter et sera défrayé.

La Responsable Régionale d'Arbitrage